

## Missions de la Police Municipale

La Police Municipale est un service qui est ouvert **24h/24, 7 jours/7** situé au 5 rue Léon Leroyer.

**Un poste annexe est également situé au centre commercial de la verrière** dans le quartier de Beauval. Il est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h30 ; le dimanche de 9h00 à 13h30.



Créée en 1995, à l'initiative du maire de Meaux, la Police Municipale comptait alors 12 agents. Aujourd'hui la Police Municipale est composée de **185 agents** appartenant à différents corps de métiers dont **85 policiers**.

Ces derniers patrouillent sur le terrain de jour comme de nuit grâce à **1 brigade de jour, 1 brigade de proximité, une brigade dite de « renfort » et une brigade de nuit.**

Les policiers ont pour mission d'assurer la sécurité, la prévention, le bon ordre, la sûreté et la salubrité publiques mais également :

- La bonne exécution des arrêtés du maire
- Le respect de la législation en matière de nuisances sonores
- Le respect du code de la route
- La mise en fourrière des véhicules
- L'interpellation des auteurs d'infraction dans le cadre du flagrant délit
- La sécurisation des manifestations sportives et culturelles (fête de l'eau, fête de la musique...), les cérémonies patriotiques
- Le traitement des doléances des administrés
- La sécurisation des habitations dans le cadre de l'opération tranquillité vacances notamment
- La prise de contact avec les commerçants, les établissements scolaires
- Les actions de prévention routière dans les établissements scolaires

**Aux termes de l'article 21 du code de procédure pénale**, les agents de la Police Municipale sont des agents de police judiciaire adjoints. Ils ont pour mission :

- De seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de police judiciaire.
- De rendre compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance.
- De constater les infractions à la loi pénale et de recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions.

Les policiers circulent aussi bien à pied, en voiture, en scooter ou à vélo sur l'ensemble de la ville.





Depuis de nombreuses années, la Police Municipale sécurise la traversée des enfants aux heures d'entrée et sorties des écoles maternelles et primaires grâce à la présence de 34 agents dédiés à cette mission.

### **Service des objets trouvés :**

La Police Municipale de Meaux dispose d'un service des objets trouvés fonctionnant **dulundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et du samedi de 8h30 à 18h30.**

Toute personne qui retrouve un objet dans la rue ne lui appartenant pas, peut venir le déposer dans les locaux de la Police Municipale. Si l'objet est identifiable, une convocation sera envoyée à son propriétaire afin qu'il puisse venir le récupérer.

Toute personne qui a perdu un objet sur la commune de Meaux peut également se rendre dans les locaux de la Police Municipale afin de vérifier qu'il ne s'y trouve pas.

### **LA VIDÉO PROTECTION**

La ville de Meaux exploite **310 caméras** dans un Centre de Supervision Urbaine (CSU) situé dans les locaux de la Police Municipale. Le visionnage se fait en temps réel par les opérateurs, 24h24, 7 jours/7.



Dans le cadre de leurs missions, les opérateurs :

- Demandent des interventions policières pour des levées de doutes en cas de déclenchement d'alarme de bâtiments communaux, sur des situations potentiellement dangereuses ou confuses...

- Déclenchent une intervention policière en vue de l'interpellation de l'auteur d'un délit.

- Alertent les patrouilles sur le terrain en cas d'accident sur la voie publique, de problème de circulation ou de stationnement.

- Sont sollicités pour visionner et sécuriser les espaces publics lors de manifestations organisées par la ville ou dans le cadre des opérations de Police pour des d'interventions dites « sensibles ».

Outre le dispositif de vidéo-protection, le CSU intègre un poste de commandement opérationnel (PCO) qui intègre :

- Le standard téléphonique de la Police Municipale (01.60.24.35.35)

- Le système de radiocommunication de la Police Municipale

Le service est également doté d'une brigade canine composée de 5 agents et 3 chiens.

Naturellement, la Police Municipale travaille en étroite collaboration avec la Police Nationale. Ce travail d'équipe permet de réduire toujours plus, année après année, le taux de délinquance et ainsi de rendre la ville plus sûre et plus accueillante pour le quotidien des Meldois.

## CONTACT



### **Police Municipale - Poste principal**

5, Rue Léon Le Royer  
Meaux

7 jours sur 7, 24h sur 24

01 60 24 35 35



### **MAIRIE DE MEAUX**

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac  
77100 Meaux